Section :	044
Thème :	1

Pour aller à la ligne dans un amendement : ATL-ENTREE (alt + cmd + enter sur Mac)

n° paragra phe	amendement	texte compil auto
54	Remplacer "et" par "ou"	098 - Remplacer "et" par "ou"
2	Remplacer "magiquement" par "uniquement"	044 - Remplacer "magiquement" par "uniquement"
3	Remplacer "qualité de vie" par "qualité des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail"	044 - Remplacer "qualité de vie" par "qualité des conditions d'apprentissage des élèves et des conditions de travail"
4	Remplacer "Pour le SNUipp-FSU, la loi de refondation" par "Pour le SNUipp-FSU, la loi proposée n'est ni une refondation, ni une rupture même si elle marque"	044 - Remplacer "Pour le SNUipp-FSU, la loi de refondation" par "Pour le SNUipp-FSU, la loi proposée n'est ni une refondation, ni une rupture même si elle marque"
7	Remplacer "bien-être" par "vivre-ensemble"	044 - Remplacer "bien-être" par "vivre-ensemble"
9	Remplacer "va être redynamisée" par "doit être relancée." Ajouter "L'ouverture de classe spécifique TPS ne peut être assortie d'un projet ni assujetie aux postes à profil." après "doit être relancée." Remplacer "Aquisitions langagières, jeux, manipulations, découverte de l'autre sont nécessaires pour devenir élève et aller vers les apprentissages scolaires." par "L'école maternelle ne peut se réduire à un lieu de dépistage ou à une simple préparation à l'école élémentaire. C'est une école à part entière, le lieu de la diversité des situations de vie et des apprentissages premiers en lien avec le développement de l'enfant." Ajouter "et en PS" après "15 en TPS"	044 - Remplacer "va être redynamisée" par "doit être relancée." Ajouter "L'ouverture de classe spécifique TPS ne peut être assortie d'un projet ni assujetie aux postes à profil." après "doit être relancée." Remplacer "Aquisitions langagières, jeux, manipulations, découverte de l'autre sont nécessaires pour devenir élève et aller vers les apprentissages scolaires." par "L'école maternelle ne peut se réduire à un lieu de dépistage ou à une simple préparation à l'école élémentaire. C'est une école à part entière, le lieu de la diversité des situations de vie et des apprentissages premiers en lien avec le développement de l'enfant." Ajouter "et en PS" après "15 en TPS"

10	Remplacer "faisables" par "adaptés au temps de l'enfant et sur le temps d'un cycle"	044 - Remplacer "faisables" par "adaptés au temps de l'enfant et sur le temps d'un cycle"
13	Réponse : "La liaison entre la maternelle et l'élémentaire doit être une préoccupation des conseils de cycle, un maître supplémentaire qui interviendrait de la GS au CE1 doit être nommé, des temps de formation au plus près des équipes et un accompagnement des maîtres du cycle dans le cadre des missions du CPC doivent se mettre en place. Entre l'élémentaire et le collège une concertation entre les enseignants des premier et second degrés ainsi que des temps de formations communs doivent se mettre en place dans le respect des spécificités de chacun, sur le temps de travail des personnels."	044 - Réponse : "La liaison entre la maternelle et l'élémentaire doit être une préoccupation des conseils de cycle, un maître supplémentaire qui interviendrait de la GS au CE1 doit être nommé, des temps de formation au plus près des équipes et un accompagnement des maîtres du cycle dans le cadre des missions du CPC doivent se mettre en place. Entre l'élémentaire et le collège une concertation entre les enseignants des premier et second degrés ainsi que des temps de formations communs doivent se mettre en place dans le respect des spécificités de chacun, sur le temps de travail des personnels."
15	Remplacer "pose problème tant pour les élèves que pour les enseignants. L'articulation doit être pensée pour ne pas aboutir à une surcharge de travail pour les enseignants et avoir du sens pour les élèves et la communication aux familles." par "est inacceptable, elle met en œuvre une vision réductrice des élèves et de leurs capacités. Les programmes quant à eux doivent être redéfinis par une autorité indépendante : le conseil supérieur des programmes."	044 - Remplacer "pose problème tant pour les élèves que pour les enseignants. L'articulation doit être pensée pour ne pas aboutir à une surcharge de travail pour les enseignants et avoir du sens pour les élèves et la communication aux familles." par "est inacceptable, elle met en œuvre une vision réductrice des élèves et de leurs capacités. Les programmes quant à eux doivent être redéfinis par une autorité indépendante : le conseil supérieur des programmes."
16	Remplacer "réécrits, en assurant ambition, cohérence et progressivité." par "abandonnés. De nouveaux programmes doivent être élaborés."	044 - Remplacer "réécrits, en assurant ambition, cohérence et progressivité." par "abandonnés. De nouveaux programmes doivent être élaborés."
17	Ajouter "et des moyens nécessaires doivent être dégagés" en fin de phrase	044 - Ajouter "et des moyens nécessaires doivent être dégagés" en fin de phrase

18	Réponse: "Les programmes de l'école doivent être accessibles et lisibles par tous. Des documents d'accompagnements conçus par et pour les professionnels de l'éducation faciliteront leur mise en œuvre. Ils devront proposer les objectifs et des démarches d'apprentissage. Les aides à la mise en place des programmes doivent laisser le choix d'une progression différente au cours du cycle."	044 - Réponse : "Les programmes de l'école doivent être accessibles et lisibles par tous. Des documents d'accompagnements conçus par et pour les professionnels de l'éducation faciliteront leur mise en œuvre. Ils devront proposer les objectifs et des démarches d'apprentissage. Les aides à la mise en place des programmes doivent laisser le choix d'une progression différente au cours du cycle."
19	Remplacer le paragraphe 19 par "La loi d'orientation introduit une redéfinition du socle en un socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour autant, si l'intitulé change, il n'y a pas de rupture avec la logique du socle commun de la loi Fillon et de ses outils, en particulier le LPC qui, même proposé en version allégée, doit être abandonné. Le SNUipp-FSU défend l'ambition d'une culture de haut niveau pour tous alors que le socle restreint la scolarité obligatoire en fin de collège à son minimum. Le SNUipp-FSU exige l'abandon du socle commun dans le premier et le second degré."	044 - Remplacer le paragraphe 19 par "La loi d'orientation introduit une redéfinition du socle en un socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Pour autant, si l'intitulé change, il n'y a pas de rupture avec la logique du socle commun de la loi Fillon et de ses outils, en particulier le LPC qui, même proposé en version allégée, doit être abandonné. Le SNUipp-FSU défend l'ambition d'une culture de haut niveau pour tous alors que le socle restreint la scolarité obligatoire en fin de collège à son minimum. Le SNUipp-FSU exige l'abandon du socle commun dans le premier et le second degré."
22	Remplacer "Des évaluations plus positives au service de la réussite des élèves doivent être élaborées ainsi que leur communication aux parents. Evaluations du système, sur échantillons, et évaluation des élèves doivent être distinguées. Une nouvelle réflexion sur la forme de ces outils doit être lancée." par "Évaluations du système sur échantillons et évaluations des élèves doivent être distinguées. Des évaluations au service de la réussite des élèves doivent être élaborées en rupture avec l'objectif de mise en concurrence des élèves et des écoles. Les équipes doivent pouvoir choisir les évaluations à mettre en place. Du temps doit être dévolu à leur communication aux parents."	044 - Remplacer "Des évaluations plus positives au service de la réussite des élèves doivent être élaborées ainsi que leur communication aux parents. Evaluations du système, sur échantillons, et évaluation des élèves doivent être distinguées. Une nouvelle réflexion sur la forme de ces outils doit être lancée." par "Évaluations du système sur échantillons et évaluations des élèves doivent être distinguées. Des évaluations au service de la réussite des élèves doivent être élaborées en rupture avec l'objectif de mise en concurrence des élèves et des écoles. Les équipes doivent pouvoir choisir les évaluations à mettre en place. Du temps doit être dévolu à leur communication aux parents."

26		044 - Remplacer "et plus bienveillante" par "permettre aux élèves d'entrer et d'être serein à l'école" Remplacer "prendre en compte les phénomènes de conflits et de harcèlement, l'appropriation de règles du vivre - ensemble" par "prendre en compte les dimensions affectives, émotionnelles, institutionnelles de la vie en groupe, prévenir et résoudre collectivement les conflits et avatars de la relation humaine en favorisant la construction et l'appropriation des règles du vivre-ensemble."
27	Remplacer "à l'opposé d'une vision dogmatique ou d'un ordre moral, cet enseignement doit favoriser le respect des autres, l'apprentissage du vivre-ensemble et la construction d'un esprit critique." par "c'est l'éducation civique qui est entre autre à même de favoriser le respect de l'autre, les règles du vivre-ensemble et la construction d'un esprit critique. Le SNUIPP-FSU s'oppose donc à l'enseignement de la morale laïque et demande que les formations initiale et continue promeuvent les pratiques pédagogiques permettant aux élèves d'être acteurs de la vie de leur classe et de l'école."	d'un esprit critique." par "c'est l'éducation civique qui est entre autre à même de favoriser le respect de l'autre, les règles du

	Remplacer le paragraphe 31 par "La réforme des rythmes qui	044 - Remplacer le paragraphe 31 par "La réforme des rythmes
	s'est faite sans les enseignants s'inscrit dans le cadre de la	qui s'est faite sans les enseignants s'inscrit dans le cadre de la
	future loi de décentralisation acte 3, de type libéral.	future loi de décentralisation acte 3, de type libéral.
	Elle donne la main aux communes pour l'organisation des	Elle donne la main aux communes pour l'organisation des
	rythmes scolaires puisque les DASEN peuvent prendre leur	rythmes scolaires puisque les DASEN peuvent prendre leur
	décision sans tenir compte des avis des conseils d'école.	décision sans tenir compte des avis des conseils d'école.
	La réforme des rythmes, imposée dans un simulacre de	La réforme des rythmes, imposée dans un simulacre de
	concertation, ne se mettra en place que dans peu de	concertation, ne se mettra en place que dans peu de
	communes à la rentrée 2013. Le décret du 26 janvier ne va pas	communes à la rentrée 2013. Le décret du 26 janvier ne va pas
	au bout des ambitions annoncées et laisse des prérogatives	au bout des ambitions annoncées et laisse des prérogatives
	trop importantes aux communes (horaires d'entrée et de	trop importantes aux communes (horaires d'entrée et de
	sortie, durée de la pause méridienne, organisation du temps	sortie, durée de la pause méridienne, organisation du temps
	périscolaire) sans leur imposer la moindre concertation avec	périscolaire) sans leur imposer la moindre concertation avec
31	les conseils d'école (parents et enseignants). Le choix des	les conseils d'école (parents et enseignants). Le choix des
	municipalités et des conseils généraux ont alors des incidences	municipalités et des conseils généraux ont alors des incidences
	sur le service des enseignants et le fonctionnement de la	sur le service des enseignants et le fonctionnement de la
	journée de classe. Le SNUIPP-FSU mettra tout en œuvre pour	journée de classe. Le SNUIPP-FSU mettra tout en œuvre pour
	que l'éducation reste NATIONALE. La réforme doit fournir un	que l'éducation reste NATIONALE. La réforme doit fournir un
	cadre national fixant à la fois le nombre annuel et	cadre national fixant à la fois le nombre annuel et
	hebdomadaire d'heures de classe, le nombre de semaines	hebdomadaire d'heures de classe, le nombre de semaines
	travaillées sur l'année, mais structurant aussi une semaine	travaillées sur l'année, mais structurant aussi une semaine
	type. Demain, avec la multiplication des emplois du temps, le	type. Demain, avec la multiplication des emplois du temps, le
	problème se pose d'abandonner une « même école pour tous »	problème se pose d'abandonner une « même école pour tous »
	au profit « d'une école à la carte ».	au profit « d'une école à la carte ».
	Finalement, les enseignants et les élèves auront des journées	Finalement, les enseignants et les élèves auront des journées
	pratiquement aussi longues et travailleront une demi journée	pratiquement aussi longues et travailleront une demi journée
	de plus."	de plus."
	Aigustar un nargaranho anrès la 22 i l'Ilna réference talle sui alla	044 - Ajouter un paragraphe après le 32 : "Une réforme telle
32	Ajouter un paragraphe après le 32 : "Une réforme telle qu'elle	qu'elle est proposée occulte une véritable refondation de
	est proposée occulte une véritable refondation de l'école."	l'école."
40	Ajouter "avec des RASED complets partout" après équipes pluri	044 - Ajouter "avec des RASED complets partout" après équipes
40	professionnelles	pluri professionnelles

43	Ajouter "Il faut déconnecter le temps enseignants du temps élève. Le maître de plus doit le permettre. En l'état actuel, le dispositif proposé ne correspond pas à celui du SNUIPP-FSU dont les principaux enjeux sont de" avant "Permettre de sortir"	044 - Ajouter "Il faut déconnecter le temps enseignants du temps élève. Le maître de plus doit le permettre. En l'état actuel, le dispositif proposé ne correspond pas à celui du SNUIPP-FSU dont les principaux enjeux sont de" avant "Permettre de sortir"
44	Remplacer "se substitue pas " par "doit pas se substituer" Ajouter "Le SNUipp-FSU revendique la restitution des milliers de postes supprimés." à la fin du paragraphe	044 - Remplacer "se substitue pas " par "doit pas se substituer" Ajouter "Le SNUipp-FSU revendique la restitution des milliers de postes supprimés." à la fin du paragraphe
45	Réponse : "Le maître supplémentaire doit être affecté à TD. Le conseil des maîtres définit les priorités de son domaine (ex : l'entrée dans l'écrit au cycle 2) et les modalités d'intervention (co-intervention, groupe de besoins)"	044 - Réponse : "Le maître supplémentaire doit être affecté à TD. Le conseil des maîtres définit les priorités de son domaine (ex : l'entrée dans l'écrit au cycle 2) et les modalités d'intervention (co-intervention, groupe de besoins)"
48	Ajouter "et l'hétérogénéité" après "la difficulté scolaire"	044 - Ajouter "et l'hétérogénéité" après "la difficulté scolaire"
53	Ajouter "avec un concours au niveau de licence" après "T1 à mitemps,"	044 - Ajouter "avec un concours au niveau de licence" après "T1 à mi-temps,"
68	Ajouter "doit se faire après l'obtention de la licence, afin de sécuriser les futurs enseignants quant à la durée de leur parcours universitaire. C'est un des leviers de la démocratisation réelle du recrutement. Il" après "Le concours de recrutement"	044 - Ajouter "doit se faire après l'obtention de la licence, afin de sécuriser les futurs enseignants quant à la durée de leur parcours universitaire. C'est un des leviers de la démocratisation réelle du recrutement. Il" après "Le concours de recrutement"
71	Ajouter "ou des contractuels "après "En aucun cas des étudiants"	044 - Ajouter "ou des contractuels "après "En aucun cas des étudiants"
77	Remplacer "L'année de T1 doit" par "Les années de T1 et de T2 doivent"	044 - Remplacer "L'année de T1 doit" par "Les années de T1 et de T2 doivent"
78	Supprimer ce paragraphe	044 - Supprimer ce paragraphe

83		044 - Remplacer "se réduire à" par "être" Ajouter un paragraphe à la suite : "Par ailleurs les journées type « liaison école-collège », si elles sont nécessaire pour une meilleure cohérence pédagogique ne peuvent être considérées comme des temps de formation. Par conséquent elles ne doivent pas amputer les droits à la formation des enseignants (36 semaines). Elles sont de réelles journées de travail des équipes élargies, doivent être reconnues comme telles et faire partie des temps de service."
89	Ajouter un paragraphe à la suite : "Le CAFIPEMF doit être encouragé, cette certification est bien une reconnaissance à exercer la fonction de formateur, c'est une richesse pour les personnels et une ressource pour les équipes. Elle n'est pas un permis pour travailler aux cotés des IEN, dérives constatées des missions de CPC."	044 - Ajouter un paragraphe à la suite : "Le CAFIPEMF doit être encouragé, cette certification est bien une reconnaissance à exercer la fonction de formateur, c'est une richesse pour les personnels et une ressource pour les équipes. Elle n'est pas un permis pour travailler aux cotés des IEN, dérives constatées des missions de CPC."
113	Remplacer "familles" par "parents"	044 - Remplacer "familles" par "parents"

Réponse : "La mixité sociale facilite le vivre-ensemble et 044 - Réponse : "La mixité sociale facilite le vivre-ensemble et favorise une meilleure réussite scolaire. L'État doit par une favorise une meilleure réussite scolaire. L'État doit par une politique volontariste contraindre les communes : politique volontariste contraindre les communes : - à respecter le pourcentage de logement social défini par la loi, |- à respecter le pourcentage de logement social défini par la loi, - à organiser la mixité au sein des différents quartiers ; par des - à organiser la mixité au sein des différents quartiers ; par des réhabilitations de logements dédiés aux bailleurs sociaux dans réhabilitations de logements dédiés aux bailleurs sociaux dans les centres villes, par un mélange des catégories sociauxles centres villes, par un mélange des catégories sociauxprofessionnelles dans les opérations de constructions professionnelles dans les opérations de constructions nouvelles. nouvelles. 140 Une labellisation des écoles ciblées Éducation Prioritaire doit Une labellisation des écoles ciblées Éducation Prioritaire doit se faire au niveau du groupe scolaire et non au niveau du se faire au niveau du groupe scolaire et non au niveau du bassin de collège. Elle engage l'Etat sur une période bassin de collège. Elle engage l'Etat sur une période conséquente. Le but des moyens mis en œuvre n'est pas conséquente. Le but des moyens mis en œuvre n'est pas d'accompagner les difficultés rencontrées par les élèves et les d'accompagner les difficultés rencontrées par les élèves et les enseignants mais un retour à la norme en termes de réussite enseignants mais un retour à la norme en termes de réussite scolaire. Lorsque la question de la sortie du dispositif se pose, scolaire. Lorsque la question de la sortie du dispositif se pose, tous les indicateurs doivent être interrogés et la sortie doit être tous les indicateurs doivent être interrogés et la sortie doit être progressive." progressive." 044 - Réponse : "Un cadrage national doit définir le rôle du Réponse : "Un cadrage national doit définir le rôle du conseil conseil des maîtres afin de lui donner un réel statut des maîtres afin de lui donner un réel statut décisionnaire au décisionnaire au sein de l'école : rythme des réunions, sein de l'école : rythme des réunions, attributions... attributions... Le conseil des maîtres est l'instance de décision de Le conseil des maîtres est l'instance de décision de 160 l'organisation pédagogique de l'école (projets, organisation des l'organisation pédagogique de l'école (projets, organisation des apprentissages, relations avec les partenaires, gestions des apprentissages, relations avec les partenaires, gestions des locaux, matériels, etc...) Il dispose d'un temps reconnu pour locaux, matériels, etc...) Il dispose d'un temps reconnu pour fonctionner, dans le temps de service. La fréquence et l'ordre

du jour sont de la responsabilité du directeur."

fonctionner, dans le temps de service. La fréquence et l'ordre

du jour sont de la responsabilité du directeur."

164	Réponse : "Le SNUipp-FSU refuse tout principe de certification et réaffirme la primauté du conseil des maîtres. Il entend engager un débat sur le fonctionnement collégial."	044 - Réponse : "Le SNUipp-FSU refuse tout principe de certification et réaffirme la primauté du conseil des maîtres. Il entend engager un débat sur le fonctionnement collégial."